

Objectifs

- Zéro contentieux !
- Optimisation des choix industriels et commerciaux.
- Maîtriser les règles d'origine des marchandises transformées.
- Savoir déclarer la bonne origine sur les différents justificatifs exigés à l'export.
- Intégrer le paramètre origine en amont du choix des flux industriels et s'organiser en interne.

Personnes concernées

- Collaborateur de pôle Produits/Achats internationaux/Logistique/Export.

Méthodes pédagogiques

- Remise d'une documentation complète à chaque participant.
- Exercices d'application issus de cas réels et de cas propres aux entreprises présentes.

A ce sujet, nous demandons aux participants de nous faire parvenir le code douanier d'une marchandise pour laquelle ils souhaitent déterminer l'origine.



L'Europe à la portée de votre entreprise.

Contenu

- En préambule, le trio de base : espèce tarifaire origine - valeur.
- Pourquoi déclarer l'origine de fabrication ? Impacts à l'import, impacts sur les clients export.

1. Déterminer l'origine à des fins douanières

- Les règles d'origine non-préférentielle (droit commun).
- Le marquage du "made in".
- Le certificat d'origine universel.

2. Déterminer l'origine à des fins de préférences tarifaires

- Les différents accords préférentiels de l'Union européenne et les règles d'origine associées.
- Les justificatifs d'origine : déclaration du fournisseur - EUR1 - EUR-MED - FORM A - déclaration d'origine sur facture.
- Le statut d'exportateur agréé origine.
- La particularité des unions douanières (notamment Turquie et ATR).
- Les autres accords préférentiels dans le monde.

3. A vous de jouer !

- Les outils : logigramme - mode opératoire - outils informatiques - le RCO - sources d'informations.
- Intégrer le paramètre "Origine" en amont de la démarche internationale, afin d'optimiser les flux industriels et commerciaux et pour les besoins de la certification OEA (opérateur économique agréé).



Durée

- 1 jour.

Prix net de taxes

- 390 € par personne.

Dates

- Session 1 : 21 juin 2012.
- Session 2 : 29 novembre 2012.
- Lieu : Grex.

Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.